



CONSEIL GENERAL
1189 SAUBRAZ

Saubraz, septembre 2025

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Par la présente, vous êtes convoqué·e·s à une séance ordinaire du Conseil général le

Jeudi 09 octobre 2025 à 20h15

à

la grand salle du foyer – Place de l'Union 1a – 1188 Gimel*

***La salle est située juste derrière l'Hôtel-Restaurant de l'Union qui porte le numéro 1, son entrée se trouve à l'arrière de cet hôtel.**

Si vous ne disposez pas de véhicule pour vous rendre à cette séance, n'hésitez pas à contacter le Président ou la Secrétaire du Conseil, qui se chargeront volontiers de vous trouver un moyen de transport.

Ordre du jour :

- 1. Appel**
- 2. Approbation de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- 4. Démission/s et assermentation/s**
- 5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil Général**
- 6. Préavis municipal n°04-2025 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2**
- 7. Préavis municipal n°05-2025 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026**
- 8. Propositions individuelles et divers**

Les documents sont publiés sur le site Internet de la Commune : www.saubraz.ch



CONSEIL GENERAL

Pour rappel, les personnes suivantes peuvent faire partie du législatif (art. 5 LEDP) :

Sont électeurs en matière communale :

- a. Les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune ;**
- b. Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.**

En cas d'intérêt, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer préalablement auprès du Président, M. Aloys Mussard, par écrit ou par téléphone : Chemin du Tilleul 4b, 1189 Saubraz ou 078 911 46 68, ou à l'adresse secretairecg@saubraz.ch

Avec nos salutations les meilleures,

Le Bureau du Conseil général